



News Release

Communiqué

N° 232

Le 11 décembre 1992

LA SEE APPUIE DES VENTES DE PRODUITS AGRICILES AU PAKISTAN

Le ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, l'honorable Michael Wilson, a annoncé aujourd'hui que le Gouvernement du Canada, agissant par l'intermédiaire de la Société pour l'expansion des exportations (SEE), offre des garanties à moyen terme s'élevant à 20 millions de dollars canadiens, pour appuyer les ventes de produits agricoles en vrac au Pakistan.

Au fil des ans, le Pakistan en est venu à considérer le Canada comme un fournisseur fiable de blé de mouture de qualité supérieure. Cependant, étant donné que divers pays offrent maintenant du blé à des prix moins élevés, les exportateurs canadiens ont besoin d'un appui pour soutenir efficacement la concurrence.

Grâce aux garanties de la SEE, les exportateurs canadiens pourront faire concurrence aux producteurs étrangers qui vendent leurs produits selon des modalités de paiement à moyen terme. Comme on s'attend à ce que le Pakistan importe une quantité importante de blé au cours des prochains mois, le Canada sera alors bien placé pour maintenir sa présence sur ce marché.

La SEE est une institution financière unique en son genre qui offre de l'aide spécialisée aux exportateurs canadiens pour leur permettre de soutenir la concurrence sur les marchés internationaux. La SEE favorise le commerce extérieur et l'investissement à l'étranger en fournissant des services de gestion des risques, notamment de l'assurance et du financement, aux entreprises canadiennes et à leurs clients dans le monde entier. Elle relève du Parlement par l'entremise du ministre du Commerce extérieur.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874